

Les objectifs pédagogiques :

Cette formation a pour objectif de permettre aux élus de :

- Renforcer votre légitimité et votre crédibilité en tant que "manager" transverse.
- S'approprier les outils et les comportements-clés.
- Développer une communication persuasive et une dynamique de coopération.
- Définir les résultats voulus dans une optique gagnant-gagnant.
- Gérer efficacement les comportements difficiles pour surmonter la résistance ou l'inertie des autres.

Le Programme :

Les enjeux pour l'élu du management transverse :

- Les différents types de transversalité et les rôles-clés.
- Les caractéristiques du management transversal :
 - Statuts
 - Cultures internes
- Implication des ressources.
- Capacité d'arbitrage entre projets.
- Les conditions de réussite d'un projet transversal.
- La coopération comme première fondation d'un collectif de travail temporaire.

Le pilotage d'une mission transversale :

- Identifier les parties prenantes impliquées.
- Evaluer les impacts de la mission sur les acteurs concernés.
- Obtenir et maintenir l'engagement des équipiers hors hiérarchie.
- Définir et faire partager les objectifs (argumenter sur les moyens liés aux objectifs).

- Instaurer les règles du jeu et clarifier les responsabilités :
 - Processus objectifs.
 - Processus subjectifs.

- Gérer les différentes phases de production.
- Maintenir une dynamique constructive et favoriser la mutualisation des compétences transversales.

Son style de communication :

- Diagnostic de son système de communication.
- Développer l'affirmation de soi en matière de communication interpersonnelle.
- Obtenir l'appui, l'adhésion et l'engagement.
- Les techniques de l'écoute active.
- La gestion des tensions dans le collectif de travail.

Le leadership : mobiliser sans autorité hiérarchique :

- Créer un climat facilitant l'adhésion, la responsabilisation et la confiance.
- Influencer pour limiter la résistance au changement.
- Connaître les différentes formes de pouvoir et les leviers pour renforcer sa crédibilité.

Synthèse de la session :

- Réflexion sur les applications concrètes que chacun peut mettre en œuvre dans son environnement.
- Conseils personnalisés donnés par l'animateur à chaque participant.
- Bilan oral et évaluation à chaud.

Formateur : Monsieur Nicolas METAY



Nicolas Métay travaille dans la relation d'aide depuis 20 ans, il a accompagné des jeunes en difficultés sociales et familiales ainsi que des personnes en situation de handicap avec des troubles du comportement et des difficultés psychologiques. Il a été 7 ans en équipe de direction sur un établissement recevant des personnes en grandes difficultés et géré une équipe de 63 personnes.

Ancien conseiller municipal, président d'un Office Municipal des Sports, président de club et élu fédéral, Nicolas Métay a une bonne connaissance des collectivités locales. Il a aussi été fonctionnaire d'un conseil départemental pendant plusieurs années.

Parallèlement il est coach sportif, titulaire d'un CQP de Savate et d'un BPJEPS mention boxe, il est aussi certifié en préparation mentale. Il accompagne à travers le sport des athlètes, des personnes en difficulté et en situation de handicap depuis 2013.

Les points forts de la formation :

Les 4 domaines de management transversal seront abordés et approfondis. Plusieurs fiches outils seront données et permettront d'aider le stagiaire de la formation à identifier le domaine et utiliser l'approche appropriée.

Le formateur a une expérience importante dans le domaine, il forme des personnels de la santé, du médico-social et de la grande distribution sur ces sujets.

Modalités pédagogiques :

Le formateur alterne entre méthode démonstrative, interrogative et active (via des travaux pratiques et/ou des mises en situation).

Les résultats attendus :

Des quiz, des tests sont utilisés pour mesurer le niveau des apprenants. Des mises en situation permettront d'expérimenter les outils proposés.

Public :	Format :	Financement et coût :
Elus, collaborateurs d'élus, cadres administratifs, agents de la collectivité.	En intra : dans une salle mise à disposition par la collectivité En inter-collectivité : dans une salle mise à disposition par notre organisme A distance : en classe virtuelle synchrone en présence de Monsieur Nicolas METAY	Pour les intras, nous consulter pour devis Pour cette session programmée et ou à distance d'une durée de 14 heures de formation le coût est de 700 € TTC .

Evaluation des acquis :	Accessibilité et référent handicap :
-------------------------	--------------------------------------

Évaluations régulières pendant la formation en utilisant différents moyens (mises en situation, quiz...) - Questionnaire de satisfaction en fin de session - Attestation de fin de formation précisant les objectifs de la formation - Possibilité d'évaluer les connaissances acquises par QCM - Suivi post formation à 6 mois par entretien téléphonique et ou questionnaire

Les établissements de réalisation des actions de formation de la SAS FDEL sont majoritairement des ERP (Etablissement Recevant du Public), les règles d'accessibilité pour les personnes en situation de handicap sont appliquées. Nous invitons les personnes en situation de handicap qui veulent suivre une de nos formations à nous contacter directement afin d'évaluer ensemble les modalités d'accès requises. Le référent handicap M GILBERT reste disponible pour tout renseignement à ce propos.

Nombre maximum de participants par session de formation : 15 personnes.
Délai d'accès à cette formation : le délai d'accès est abordé différemment selon qu'il s'agit d'une action de formation inter-collectivité, d'une action intra-collectivité ou d'une action à distance. Le délai d'inscription incompressible si financement DIF ELU est de 11 jours ouvrés avant le jour J de la formation.
Résultats en 2021 et 2022 : 100% des stagiaires recommandent nos formations (Mise à jour régulières des résultats sur notre site internet)